

COMMENT CONQUÉRIR ET RÉINVENTER L'INDUSTRIE BANCAIRE CONGOLAISE

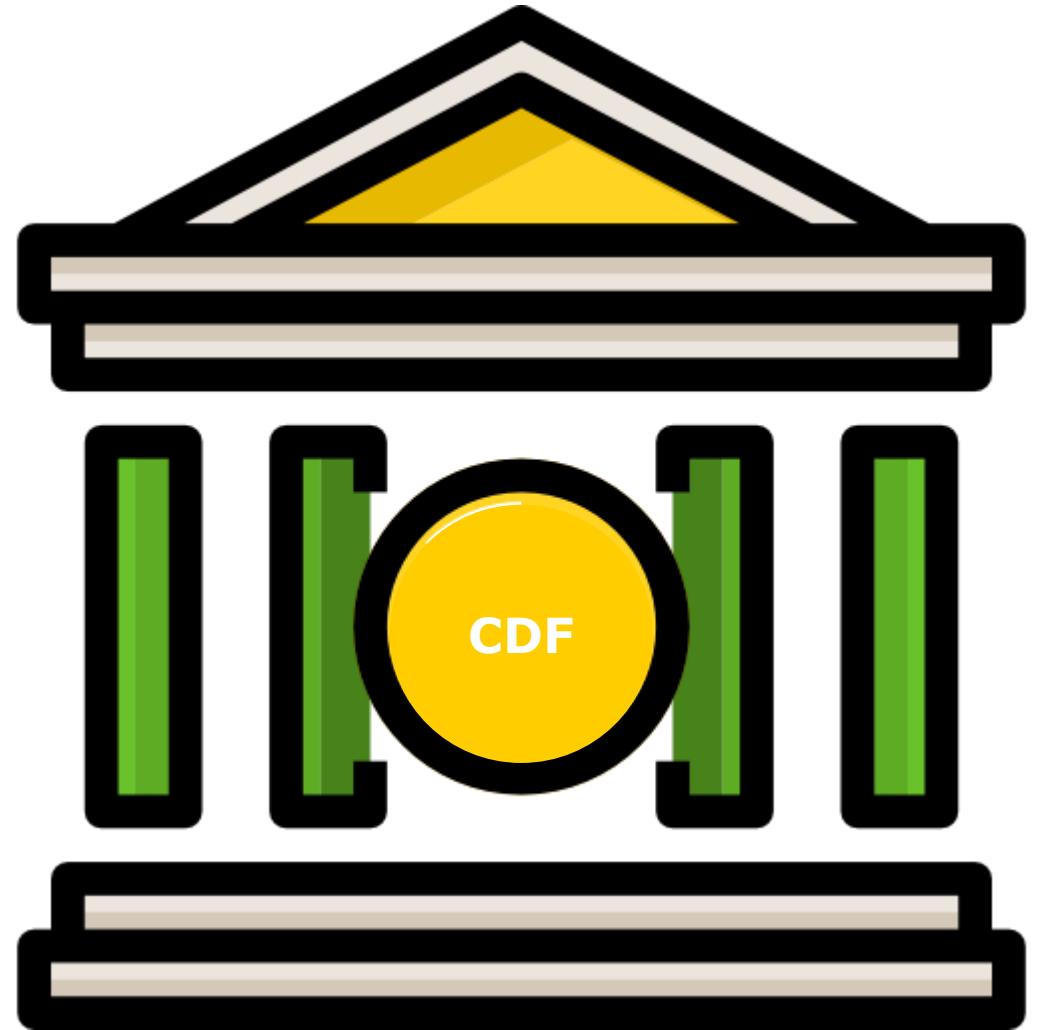
**Gestion prudentielle des
banques en RDC :
Regards et perspectives**

Prof. Dr Bob David NZOIMBENGENE L.

République Démocratique du Congo

Salle Felix Antoine Tshisekedi de l'UPN (Immeuble Arena)

08 novembre 2024



Bob David Nzoimbengene Luyindula

BANQUES :
GOUVERNANCE
ET GESTION PRUDENTIELLE

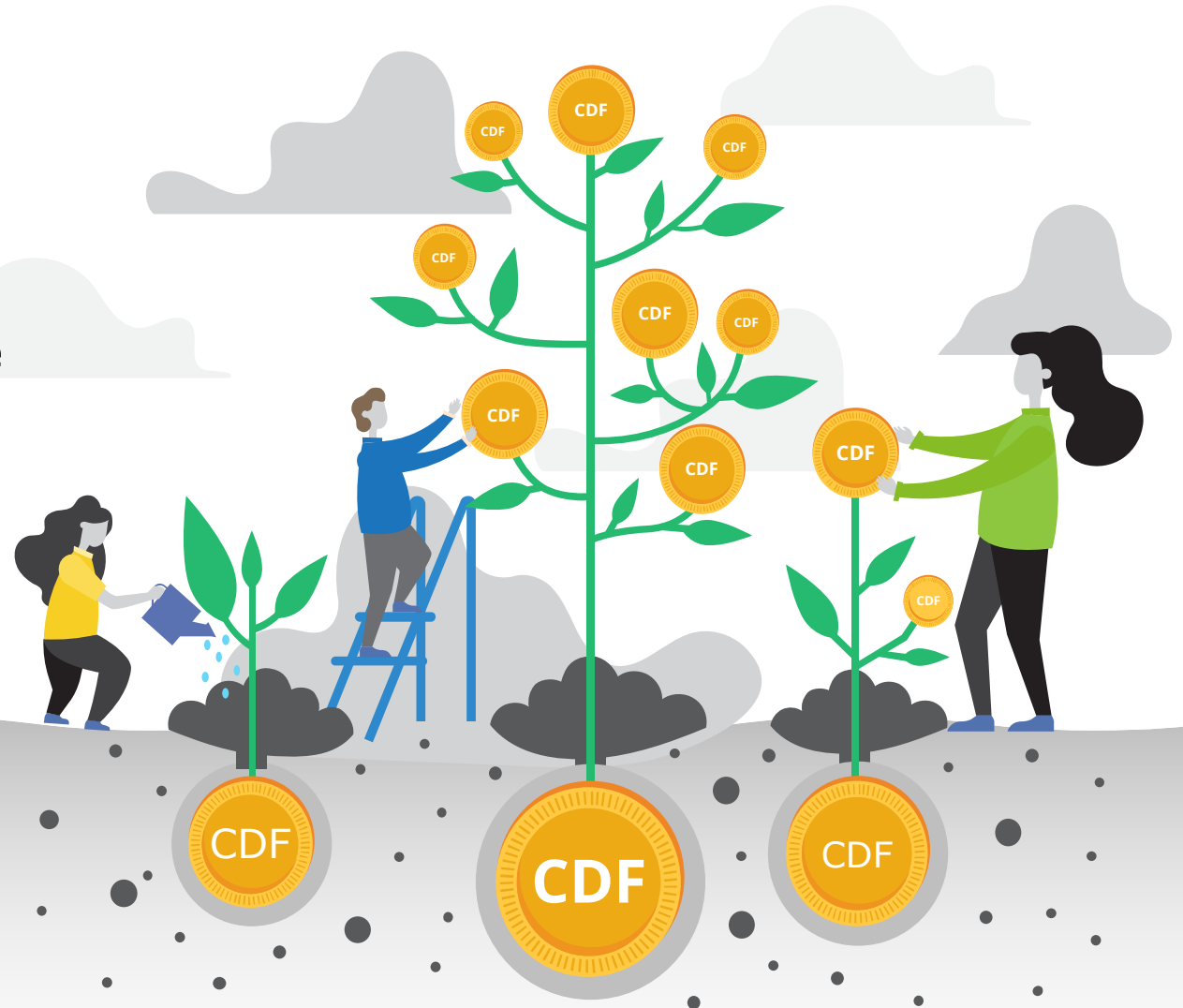
*Aucune banque de la RDC n'est classée comme
grande banque, d'après l'outil de catégorisation
des banques*

*BDN BANKING CLASSIFICATION MATRIX
« BBCM »,*

« BANQUES : GOUVERNANCE ET GESTION PRUDENTIELLE », pg. 40

Agenda

- 1 Paysage bancaire de la RDC Etat des lieux
- 2 Normes prudentielles : Etat des lieux
- 3 Catégorisation des banques suivant l'indice BBCM
- 4 Jusqu'où ira le régulateur en RDC



Paysage bancaire de la RDC



Etat des lieux : Paysage bancaire en République Démocratique du Congo

Un secteur dominé par les banques panafricaines, avec une rentabilité moyenne de 25%

Principaux indicateurs du secteur bancaire en RDC (2023)

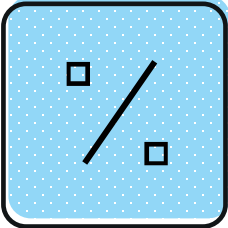
7,01

milliards \$



Volume de credit

11%



Ratio crédits/PIB

25%/20%



Rentabilité financière/Pression fiscale

441

Millions \$



Résultat net total du secteur ajusté

12,2

milliards \$



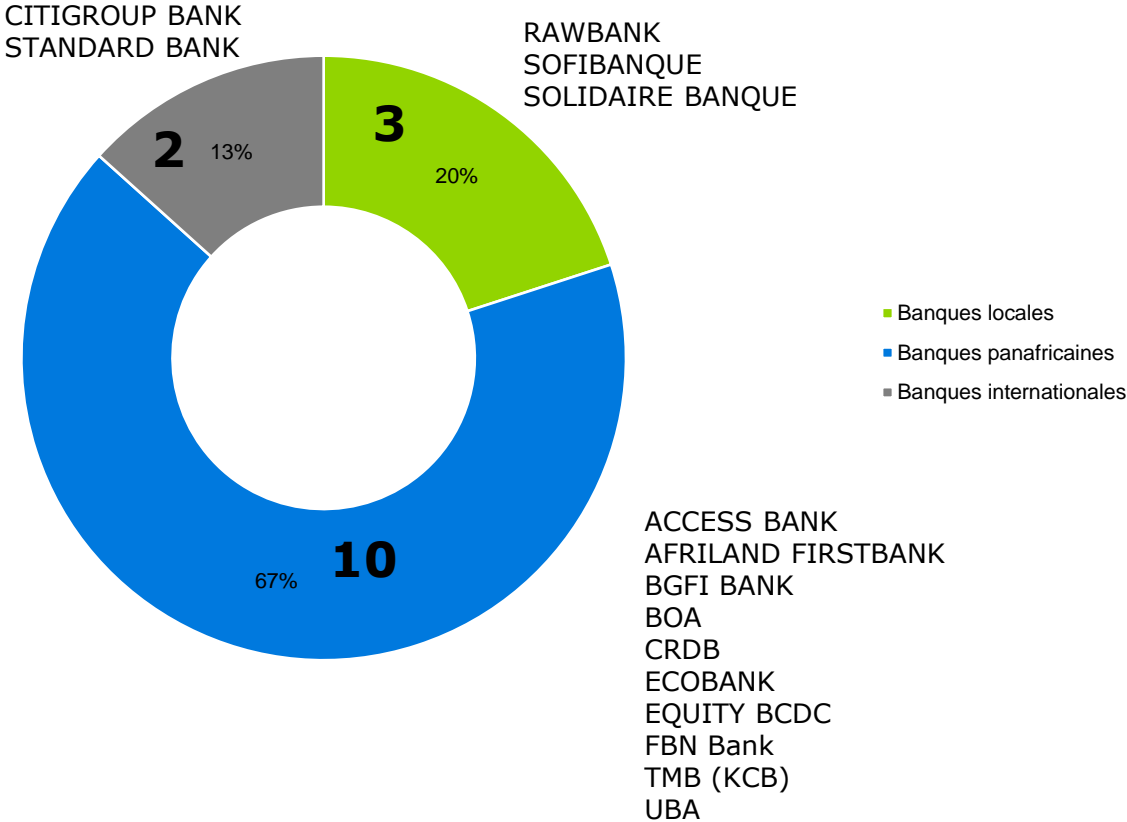
Dépôts

58%



Ratio d'intermédiation bancaire

Categorie de banques installées en RDC au 31-12-2023



Normes prudentielles : Etat des lieux





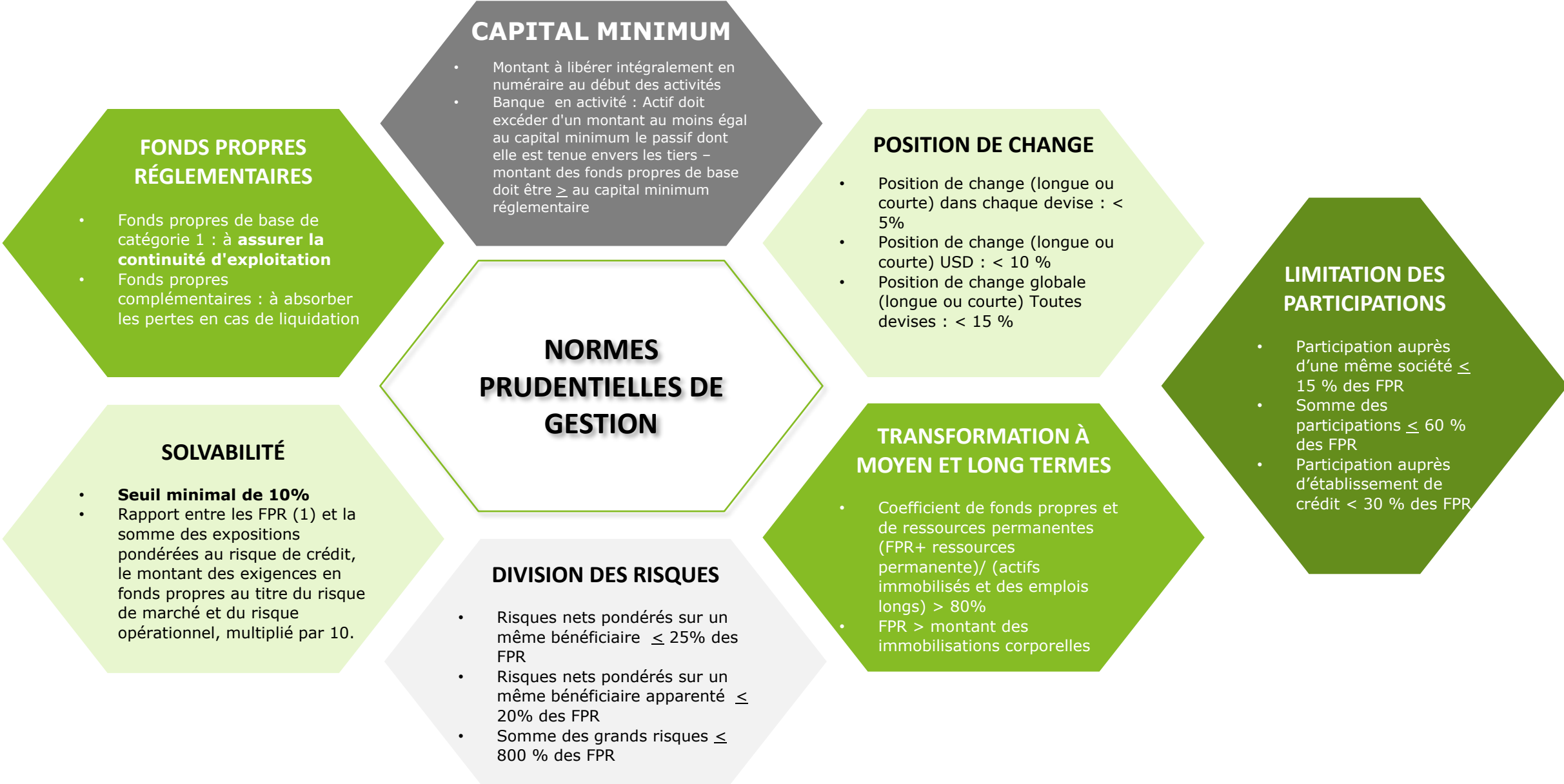
Loi n°22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit: Loi bancaire

- Nécessité de garantir une gestion saine et prudente des banques (14)
- Mise en place d'une 'organisation d'entreprise devant garantir une gestion efficace et prudente de l'institution (21)
- Pouvoir de supervision reconnue à la BCC d'exercer un contrôle à priori, sur place et sur pièce, pour s'assurer de la gestion adéquate, saine et **prudente, de manière à veiller à la solidité de l'ensemble du système (95)**
- Pouvoir réglementaire reconnu à la BCC de prendre des mesures à travers les instructions (Exigences quantitatives et qualitatives)

Gestion prudentielle des banques est axée sur un certain nombre des textes

Instruction n°14 aux Banques relative aux normes prudentielles de gestion (2019/7)	instruction n° 1 7 aux EC et SF relative aux règles prudentielles en matière de contrôle interne (2023/3)	Instruction n°16 aux EC concerne : règles prudentielles relatives à la classification et au provisionnement des crédits(2018/3)
<ul style="list-style-type: none">▪ Capital minimum▪ Fonds propres réglementaires▪ Coussins des fonds propres▪ Solvabilité (risque de crédit, risque de marché et risque opérationnel)▪ Ratio de levier▪ Division des risques▪ de la surveillance des positions de change▪ Liquidité▪ de la transformation à moyen et long termes▪ Limitation des participations	<ul style="list-style-type: none">▪ Composantes fonctionnelles du CI (Lignes de défense)▪ Fonctions de contrôle permanent de 2^{ème} niveau et de contrôle de 3^{ème} niveau▪ Gouvernance du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques (Rôles des organes délibérant et exécutif)	<ul style="list-style-type: none">▪ Classification des crédits(Saines (1) et en souffrances (2) : A surveiller (2.1) et non performantes (2.3) : Pré-douteuses (2.3.1), douteuses (2.3.2) et compromises (2.3.3)▪ Définition des critères qualitatifs et qualitatifs de classification▪ Taux de provisionnement (1%, 3%, 20%, 50% et 100%)▪ Critères d'atténuation des risques (déduction faite des garanties éligibles reçues)

Gestion prudentielle des banques est axée sur un certain nombre des textes

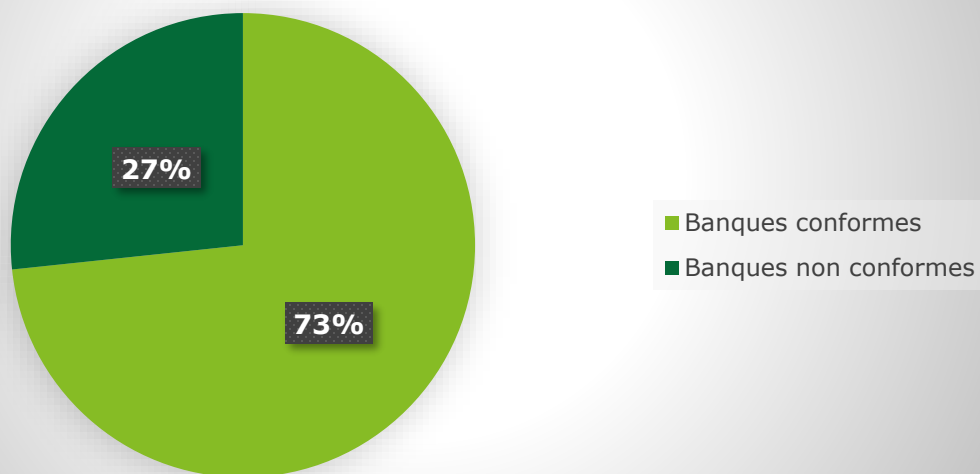


Etat des lieux : Quelques normes prudentielles

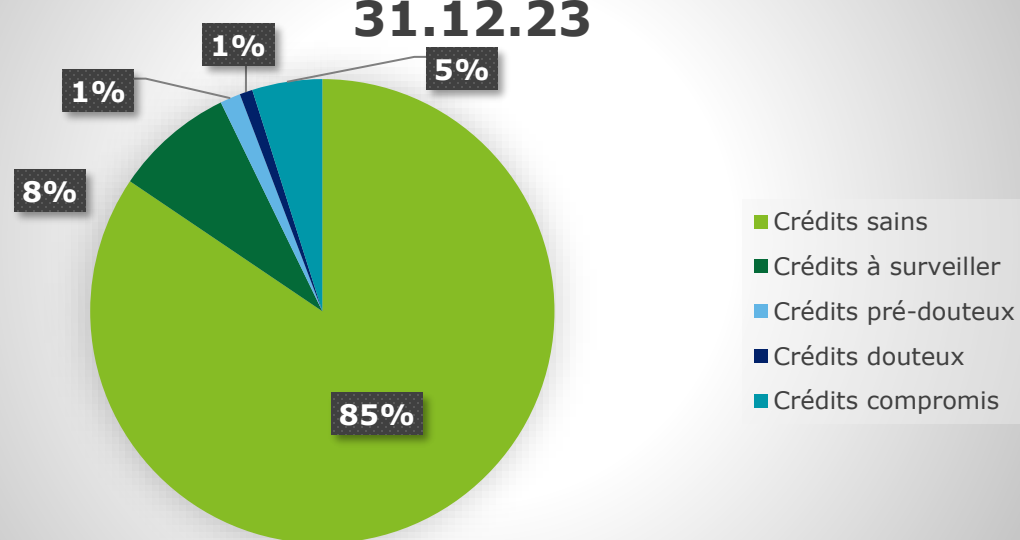
Banques	FPB en MUSD	Capital Min. au 01/01/25
RAWBANK	426	OK
EQUITY BCDC	380	OK
TMB (estimés)	146	OK
SOFIBANQUE	98	OK
STANDARD B.	46	OK
FIRST BANK	90	OK

Description	M USD
Crédits sains	6 004
Crédits à surveiller	593
Crédits pré-douteux	101
Crédits douteux	64
Crédits compromis	347
Total du secteur	7 109

Banques conformes au seuil du capital minimum de 50 MUSD



Classification des crédits au 31.12.23



Catégorisation des banques suivant l'indice BBCM



Catégorisation suivant BBCM

Aucune banque de la RDC est classée comme grande banque.

□ L'indice BBCM permet de catégoriser les banques en quatre groupes :

Type	Indice BBCM
Grande banque	> 0,75
Moyenne banque	0,51-0,75
Petite banque	0,26-0,50
Très petite banque	0-0,25

□ Les facteurs pris en compte pour calculer cet indice sont :

- ✓ Niveau des crédits par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) du pays ;
- ✓ Capacité prudentielle à financer les investissements dans le secteur minier ;
- ✓ Taille de la banque vue par le total bilan.

Catégorisation suivant BBCM

Aucune banque de la RDC est classée comme grande banque.

□ L'indice BBCM permet de catégoriser les banques en quatre groupes :

Type	Indice BBCM
Grande banque	> 0,75
Moyenne banque	0,51-0,75
Petite banque	0,26-0,50
Très petite banque	0-0,25

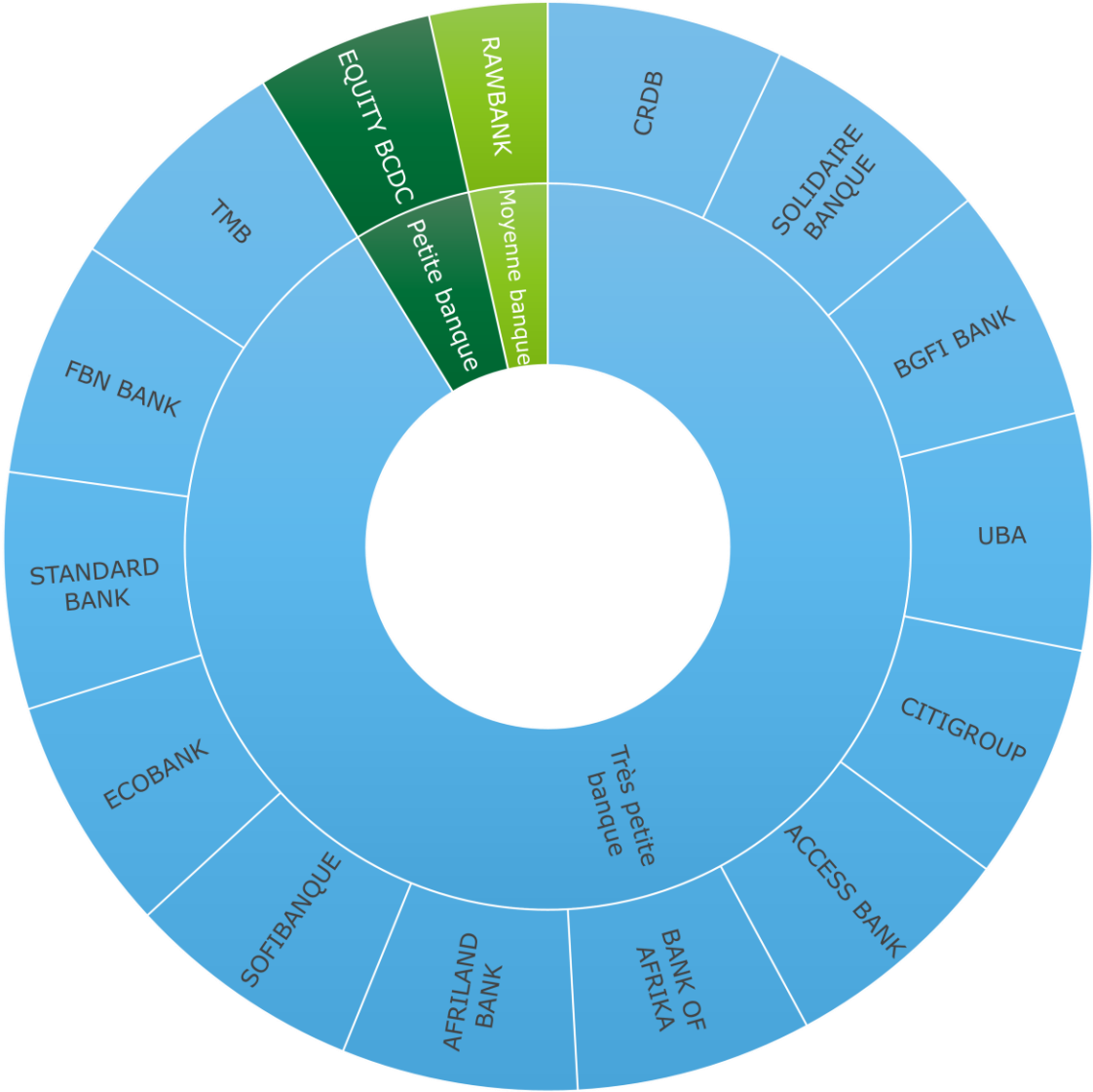
□ Les facteurs pris en compte pour calculer cet indice sont :

- ✓ Niveau des crédits par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) du pays ;
- ✓ Capacité prudentielle à financer les investissements dans le secteur minier ;
- ✓ Taille de la banque vue par le total bilan.

Catégorisation suivant BBCM 2023

CATEGORIE	BANQUE	Indice BBCM	Total bilan		Total Crédits		Total Fonds propres		Ratio Crédits / PIB RDC
			MUSD	Part %	MUSD	Part %	MUSD	Part en %	En %
Banque moyenne	RAWBANK	0,55	4 776	29%	1 524	21%	504	27%	2%
Petite banque	EQUITY BCDC	0,48	3 917	23%	1 919	27%	454	24%	3%
Très petite banque	TMB	0,21	1 846	11%	664	9%	182	10%	1%
	SOFIBANQUE	0,12	956	6%	458	6%	111	6%	1%
	STANDARD BANK	0,19	1 446	9%	1 104	16%	52	3%	2%
	FBN BANK	0,11	968	6%	275	4%	106	6%	0%
	ECOBANK	0,07	611	4%	164	2%	75	4%	0%
	AFRILAND BANK	0,05	374	2%	177	2%	52	3%	0%
	BANK OF AFRIKA	0,05	418	2%	265	4%	66	4%	0%
	CITIGROUP	0,03	300	2%	98	1%	47	3%	0%
	ACCESS BANK	0,04	369	2%	89	1%	60	3%	0%
	UBA	0,04	361	2%	103	1%	46	2%	0%
	BGFI BANK	0,03	222	1%	162	2%	40	2%	0%
	SOLIDAIRE BANQUE	0,02	137	1%	107	1%	44	2%	0%
CRDB	0,00	47	0%	-	0%	38	2%	0%	
Total			16 749	100%	7 109	100%	1 876	100%	11%

CATEGORISATION DES BANQUES SUIVANT BBCM AU 31.12.2023



■ Moyenne banque ■ Petite banque ■ Très petite banque

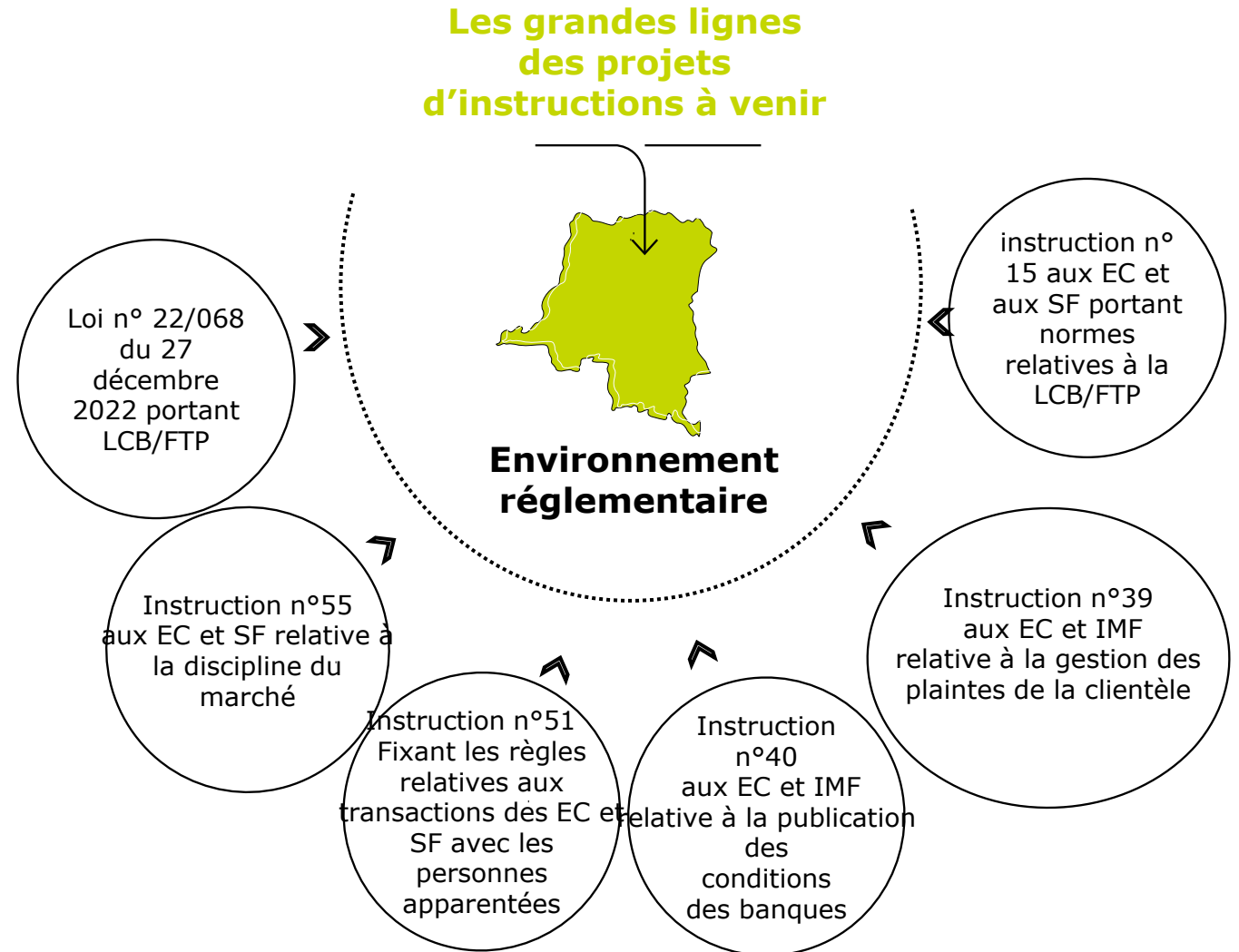
Jusqu'où ira la réglementation bancaire en RDC



Environnement réglementaire

Jusqu'où ira le régulateur?

loi n°22/069 du 27/12/2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit



Mention Légale

La présente communication contient uniquement des informations d'ordre général, Préalablement à toute action ou décision susceptible d'avoir une incidence sur vos finances ou votre entreprise, vous devriez consulter un conseiller professionnel qualifié.

Aucune déclaration, garantie ou aucun engagement (expresse ou implicite) n'est donné quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans cette communication et ni Prof. Bob David, HECK & BNL PACAI ne peuvent être tenus responsables de toute perte ou tout dommage quel qu'il soit, survenant directement ou non en lien avec quiconque se fierait à la présente communication. DTTL et chacun de ses cabinets membres, et leurs entités liées, sont constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes.